

Transports



Aménagement exemplaire

Les sentiers thématiques du musée géologique de Digne-les-Bains

En période estivale, les problèmes de circulation engendrés par l'affluence touristique sont loin d'être négligeables : stationnement gênant, congestion du trafic, bruit, pollution, stress... La principale responsable de ces nuisances est sans conteste la voiture particulière, principal mode de déplacement. Les conséquences sont nombreuses tant pour la qualité du site (des végétaux, érosion des sols...) que pour le confort et la satisfaction des visiteurs. Il s'agit donc de trouver des mesures efficaces et rationnelles pour organiser les déplacements dans les lieux touristiques et inciter les visiteurs à laisser leur voiture en dehors de la partie la plus attractive du site. Pionner en la matière, le musée géologique de Digne-les-Bains, situé dans les Alpes de Haute-Provence, a développé une solution innovante pour encourager les visiteurs à se déplacer à pied et à stationner en contrebas du musée.

Le musée promenade

Ce musée se trouve au sommet d'un piton rocheux qui domine la vallée de 70 mètres. Il est possible d'y accéder par une route en cul de sac, mais la capacité de stationnement est extrêmement réduite. De ce fait, pour inciter les visiteurs à laisser leur voiture dans la vallée, la Réserve géologique de Haute-Provence a construit un grand parking en contrebas. Trois sentiers thématiques ont été réalisés pour permettre une montée agréable en un quart d'heure vers le musée. Il s'agit du "sentier des cairns", du "sentier de l'eau" et du "sentier des remparts" qui mettent en valeur les oeuvres de plusieurs artistes internationaux. La visite du musée commence désormais dès la sortie du parking.

Des cheminements piétons de qualité

Les sentiers thématiques ont été créés dans le cadre de la rénovation du site par la Réserve Géologique, en partenariat avec l'Etat et la Région. Il s'agissait essentiellement de réhabiliter les bâtiments existants ainsi que l'ensemble du parc boisé de 10 hectares. L'objectif du programme de réhabilitation et d'amé-

nagement était de donner au lieu une identité nouvelle et une réelle fonctionnalité.

L'ensemble des travaux a été réalisé de 1995 à 1999 par des équipes en insertion à travers un programme "contrat emploi vert".

Basés sur la valorisation des ressources naturelles du milieu, le "sentier des remparts" correspond à la réhabilitation d'anciennes fortifications médiévales et le "sentier de l'eau" à la mise en valeur d'une cascade naturelle située sur le piton rocheux.

Un atelier construit sur le "sentier des cairns" permet d'accueillir des artistes en résidence à Digne, dans le cadre d'un accord passé avec le CAIRN (Centre d'Art Informel de Recherche sur la Nature). L'objectif est de proposer aux artistes de puiser leur inspiration dans le milieu naturel du pays dignois.

L'aménagement des sentiers a certes été réalisé dans un contexte paysager mais également dans une optique de confort pour l'usager. Afin d'encourager les visiteurs à parcourir le dénivelé nécessaire pour atteindre le musée, de nombreux équipements ont été mis en place tout au long des sentiers : bancs, poubelles, panneaux d'information...



Les résultats

La particularité de l'aménagement des sentiers thématiques est d'avoir réussi à intégrer le trajet d'approche dans la visite du musée. Cela montre l'importance de la qualité de conception du cheminement piéton qui influence profondément la manière dont les usagers perçoivent le trajet qu'ils effectuent.

Très apprécié par les touristes et les habitants de Digne, les sentiers ne sont toutefois pas aménagés pour les personnes à mobilité réduite, qui peuvent cependant se rendre sur le site en empruntant la route et le petit parking situé à proximité immédiate du musée. Enfin, la diversité des cheminements permet d'avoir une vision variée du parc et de ses ressources (intérêt artistique, botanique..)

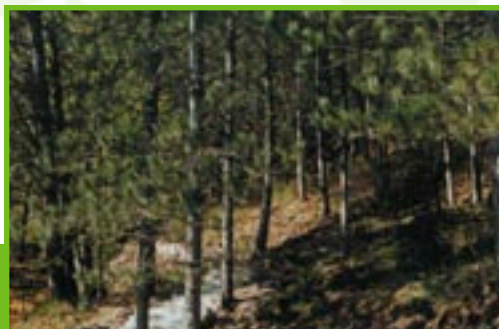


Les avantages de la marche à pied

On ne le dira jamais assez, la marche présente de nombreux avantages : elle permet de réduire la pollution atmosphérique, d'améliorer la qualité de l'air que nous respirons ; elle est source d'autonomie, délimitation des contraintes. On n'a plus à se soucier du stationnement, par exemple. Elle est également bénéfique pour la santé : chacun sait qu'un minimum d'exercice physique est nécessaire pour être en bonne forme, éviter les risques d'obésité liés à un mode de vie trop sédentaire. Tout comme le vélo, la marche est particulièrement bien adaptée aux trajets courts, notamment en ville où sa pratique peut être un gain de temps important par rapport à l'automobile. De plus, c'est le moyen de locomotion idéal pour flâner, découvrir une ville, son ambiance, ses habitants...

Eléments financiers

Ville de Digne :	330 000 €
Union Européenne (Leader II) :	34 300 €
Etat :	40 000 €
Région PACA :	131 260 €
C.G Alpes Hte-Provence :	70 000 €
Réserve Géol. Hte Provence :	38 500 €



Contact :

M. PAGES, Directeur du Musée.
Tél. : 04 92 36 70 80

Répertoire des fiches transport

- T1 - A Nice on roule au gaz naturel
- T2 - Carpentras en vélo
- T3 - Le transport à la demande : une réalité
- T4 - Marchons vers l'école !
- T5 - Des solutions pour une dépollution efficace
- T6 - Le transport à la demande à Aix-en-Provence
- T7 - Transport combiné de marchandises : le feroutage à Peille
- T8 - Améliorer la sécurité de déplacement à Entraigues-sur-la-Sorgue
- T9 - Les véhicules au Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL)
- T10 - Les sentiers thématiques du musée de Digne-les-Bains



Cette fiche a été réalisée avec l'aide du FREE
(Financement Régional pour l'Environnement et l'Energie
Etat-Région-ADEME)



Agence Régionale de l'Energie
CMCI - 2, rue Henri Barbusse
13241 Marseille cedex 1
Tél. : 04 91 91 53 00 - Fax : 04 91 91 94 36
e-mail : work@arene.fr / www.arene.fr

Directeur de la publication :
Guy ILGRANDE

Tirage : 3000 exemplaires
ISSN : en cours